



Votants : 71
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 1er décembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 12 décembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 11 décembre 2017

RESSOURCES HUMAINES – SECRETARIAT DES COMMISSIONS DE REFORME ET COMITES MEDICAUX - AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ADHESION DU 28 SEPTEMBRE 2015

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Rose-Marie NIETO, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Florent JARRIAULT, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE à Alain GRIPPON, Agnès JARRY à Florent SIMMONET, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Marc THEBAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Simon LAPLACE à Elmano MARTINS, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Jacques BILLY, Sylvette RIMBAUD à Christine HYPEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain LECOINTE, Yvonne VACKER à Fabrice DESCAMPS

Titulaires absents suppléés :

Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBAUT, Monique JOHNSON, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171211-C29-12-2017-DE
Date de télétransmission : 14/12/2017
Date de réception préfecture : 14/12/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 11 DECEMBRE 2017

RESSOURCES HUMAINES – SECRETARIAT DES COMMISSIONS DE REFORME ET COMITES MEDICAUX - AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ADHESION DU 28 SEPTEMBRE 2015

Monsieur **Gérard LABORDERIE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi 2012-347 du 12 mars 2012 relative à la fonction publique et notamment son article 113,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 23 IV,

Considérant que l'article 23 susvisé de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale a été complété d'une possibilité. prévoyant que les centres de gestion peuvent assurer les missions de secrétariat des commissions de réforme et des comités médicaux en faveur des collectivités et établissements non affiliés, par délibération expresse de leur organe délibérant.

Le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale des Deux –Sèvres et la Communauté d'agglomération du Niortais ont signé une convention pour l'adhésion aux secrétariats du Comité médical et Commission de réforme placés auprès du Centre de gestion. - Cette convention arrive à terme le 31 décembre 2019.

Par courrier en date du 14 septembre 2017, le Centre de Gestion des Deux-Sèvres nous indiquait que le montant serait révisé pour 2018.

Le tarif pratiqué au dossier est porté de 95 € à 150 € à compter du 1er janvier 2018 et à 200 € à compter du 1er janvier 2019. Ce prix comprend les charges et formation des personnels du centre de gestion, les charges de fonctionnement du Centre De Gestion ainsi que les honoraires et déplacements des médecins siégeant dans ces instances. Les frais de déplacement des représentants des élus et du personnel par catégorie, membres de la commission, sont supportés par la CAN, en privilégiant les véhicules de service et le covoiturage pour les agents. Le secrétariat établit, sur demande expresse, une attestation de présence.

Il est proposé de valider la nouvelle tarification applicable à partir du 1er janvier 2018.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°2 à la convention du 28 sept embre 2015 ci-joint avec le Centre de Gestion des Deux-Sèvres,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°2.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BROSSARD

Vice-Président Délégué